

Le journal

dérailleur

n°9

# UN AN PLUS A.G.

Bientôt une année de plus pour l'ADAV qui devient à chaque fois plus A.G.! Et oui, c'est pour bientôt cette Assemblée Générale, le **vendredi 18 novembre 19H à la MNE 23 rue Gosselet**. Françoise, pour la trésorerie, et moi-même, pour le rapport moral, sommes en pleine ébullition. Heureusement qu'il y a les vacances scolaires avant (on est prof tous les deux)

Cette année, nous vous proposons un **prélude musical : concert de sonnettes pour bandes cyclables allegretto mais impatiento à 18h devant la gare Lille Europe**.

Ce prélude a failli se jouer furioso!

Vous avez tous reçu un courrier vous demandant d'écrire au Maire pour obtenir des bandes cyclables en centre-ville rue Faidherbe et viaduc Le Corbusier. Il n'était pas question de laisser passer un réaménagement aussi symbolique que celui de la rue Faidherbe sans rien pour les deux roues, ni d'admettre un retour en arrière sur les promesses d'Euralille sous la pression d'on ne sait trop quel cadre administratif se croyant la voix du Maire et du Président de la CUDL. Sous la nôtre (de pression), le dit



*Trouvez le Président ...  
Réponse: tous les trois successivement*

cadre (pas de bicyclette) a contacté Pierre MAUROY qui lui a dit "bah, oui, quoi!". Nous devrions avoir par conséquent non seulement la rue Faidherbe et le viaduc Le Corbusier mais même la rue du Faubourg de Roubaix et la rue Eugène Jacquet. Et surtout, cela devrait permettre de débloquent une situation où le silence de notre ancien Premier Ministre était interprété par certains comme un refus.

Pas de démobilitation toutefois, même si d'autres éléments positifs marquent une nouvelle embellie pour les cyclistes. En effet, il est bien rare que le réflexe "deux-roues" joue naturellement chez nos aménageurs. Le dernier exemple en date est certainement celui de la piste le long du Palais du Congrès. Travaux obligent (tu parles), on la coupe dans une semi-illégalité puis, cette fois-ci en toute illégalité, on la remet pas après les travaux! On (un adhérent de l'ADAV) a même vu des ouvriers gênés par ces sacrés vélos faire un panneau "vélos, pied à terre"! On rigole quand même de temps en temps à l'ADAV. Toujours est-il que : nouvelle gueulante de l'ADAV et... clac, ça roule.

Pas de démobilitation aussi car il y a beaucoup à faire dans les communes de l'agglomération et au-delà. Décernons ainsi la palme de l'honnêteté à la Mairie de HEM qui nous a répondu, suite à un questionnaire sur ce qu'ils faisaient pour les vélos : "rien". Alors si on veut "quelque chose" et même beaucoup, il est temps que les adhérents à Hem et ailleurs s'y mettent.

Mais nous discuterons de tout cela à l'AG du **vendredi 18 novembre 19h à la MNE**

Didier CALONNE

## CONVOCA- TION A L'AG DE L'ADAV

*Au cas où vous ne l'auriez pas compris, l'éditorial ci-dessus tient lieu de convocation.*

# ELLE ROULE AU PARADIS

Tous ceux qui l'avaient rencontré se sont sentis en deuil en apprenant son départ. Godeleine PETIT, c'était un cœur gros comme ça et des activités plein les bras. Militante chrétienne, socialiste, défendant l'environnement et le vélo, elle était depuis plusieurs années une adhérente fidèle de l'ADAV. Devenue adjointe au Maire de Lille chargée de l'environnement, elle s'était lancée avec ce mélange de gentillesse et de détermination qui la caractérisait, bien que sachant que la maladie ne lui laisserait que peu de temps. Croyant ou pas, nous savons bien qu'elle roule maintenant au Paradis.

La rédaction d'HEUROVELO



Godeleine PETIT avait tenu à être présente à la TGV du 11 juin 94, même si son état de santé ne lui permettait plus guère de faire du vélo (ici sur le podium lors de l'élection de Miss Petite Reine et Mister Biclou)

# FORUM FURET- ADAV

On savait l'ADAV capable de mettre en place une populaire Très Grande Vélo Fête, mais la voir organiser un débat au forum-furet, voilà qui était nouveau !

Ce samedi 25 juin, dès 15H30, à l'intérieur de la librairie, étaient annoncés par haut-parleur les participants : Maître TRIPLET avocat au Barreau de Lille, Didier CALONNE, Président de l'ADAV, Philippe TOSTAIN, co-auteur de l'étude Lillavélo ainsi que Christian COINTREL de la Sécurité Routière.

Un peu après 16h, devant une quarantaine de personnes, la question juridique était abordée par Maître TRIPLET. Avec le sourire, il a rappelé les droits et les devoirs des cyclistes. A retenir de cet exposé "tout est affaire de bon sens ... le cycliste ne doit pas courir des risques sous prétexte qu'il est dans son droit!"

Très vite la discussion s'est installée : certains participants dénonçant des aménagements particulièrement dangereux pour les cyclistes (la liaison Fives - centre ville par la passerelle passant au-dessus du périphérique); d'autres discutant de la meilleure façon de circuler en vélo en ville : au milieu de la chaussée ou bien à droite mais pas trop près des voitures garées ou enfin à gauche lorsque le cycliste est considéré comme piéton, par exemple lorsqu'il est à côté de son véhicule... Philippe TOSTAIN a ensuite présenté au rétroprojecteur certains graphiques rappelant que la bicyclette est le moyen de transport urbain le plus rapide pour un trajet de quelques kilomètres; il a insis-

té sur le retard de la France en matière d'aménagements pour les deux-roues et montré, chiffres à l'appui, que les élus sous-estiment la volonté des citoyens de circuler plus aisément en vélo.

Mais sous la présidence sympathique de Didier CALONNE, la discussion s'est engagée entre la salle et les organisateurs du débat. On a beaucoup mis en avant l'Allemagne et en particulier l'éducation des jeunes cyclistes qui y est pratiquée. On a discuté du bien-fondé des bandes cyclables mises en place par la municipalité lilloise Bd Montebello. On a aussi appris dans le feu de la discussion que Maître TRIPLET "roule à vélo parce qu'il aime cela!", que Philippe TOSTAIN roule en vélo même quand il pleut "parce qu'en fait la pluie ça ne mouille pas!"

Enfin, puisqu'il fallait bien qu'il y ait échange de points de vue, les positions de l'ADAV se sont révélées opposées à celle de Christian COINTREL sur le grave problème de la ... répression. Ce dernier préconise en effet plus de contrôles policiers de la vitesse automobile (en particulier bd de la Liberté); il n'est par ailleurs favorable au vélo en ville que pour les adultes conscients des risques encourus. L'ADAV quant à elle préfère que le vélo comme le piéton ait sa place en ville et plutôt des aménagements qui ralentissent l'automobile que des PVI!

Pour conclure, le débat comme les interventions ont été aussi intéressants qu'écoutés. Une auditrice a même conclu : "Cela m'a vraiment donné envie de ressortir mon vélo".

M.C



# EN BREF ...

## LU DANS LA PRESSE

**"Femme Actuelle"** : un japonais lance une bicyclette solaire avec un panneau sur le porte-bagages qui alimente une batterie activant un petit moteur.

**"La Voix du Nord"** : à Lille-Fives, hold-up à bicyclette. (N.D.L.R. déconseillé aux adhérents!)

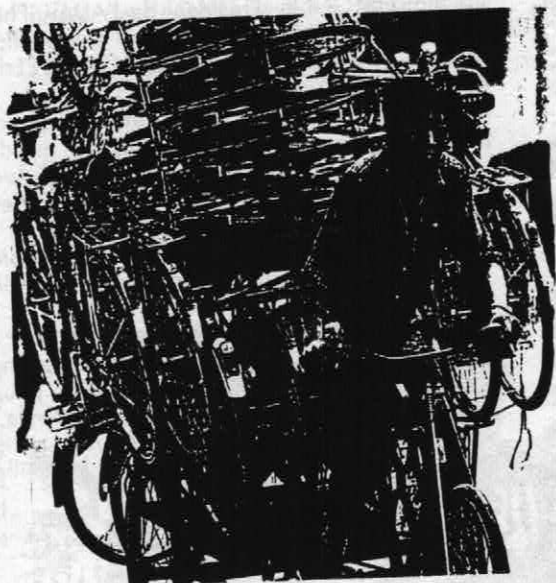
**"Le Monde"** : Grande-Bretagne, l'IRA revendique un attentat à la bicyclette piégée. (NDLR heureusement que ça s'arrange, parce que là, quand même ..)

**"Libération"** : le Bas-Rhin en tête des départements champions du vélo. En queue de peloton, le Doubs et l'Hérault (\*\*) suivis de l'Isère, la Loire-Atlantique, **le NORD**, le Vaucluse et la Vendée (\*). (NDLR Et alors Mr DONNAY, on s'endort sur sa raquette?)

**"La Voix du Nord"** : l'A16 à vélo. A l'initiative des trois clubs cyclistes picards et des villes de Beauvais et l'Isle-Adam, tous les cyclistes sont invités à utiliser pour la première et dernière fois ce nouvel axe (NDLR Pourquoi la dernière?)

**"Le Nouvel Observateur"** : Dans ses "Lundis", Delfeil de Ton parle des

groupes de pression qui veulent rendre le port du casque obligatoire pour les cyclistes. "On aurait l'air malin à 5km/h avec un casque. Une bonne nouvelle : bientôt le casque obligatoire pour les piétons. Trop de piétons, en effet, lorsqu'ils se heurtent à des automobilistes, meurent d'une fracture de crâne par défaut de casque."



## A ALLER VOIR

**MUSÉE D'ART MODERNE DE VILLENEUVE D'ASCQ** expo DUBUFFET jusqu'en janvier, nous vous conseillons "Campagne aux cyclistes"

**MAIRIES ET CUDL du 28/10 au 27/11 mise à disposition du public du projet du schéma directeur de l'arrondissement de Lille.**

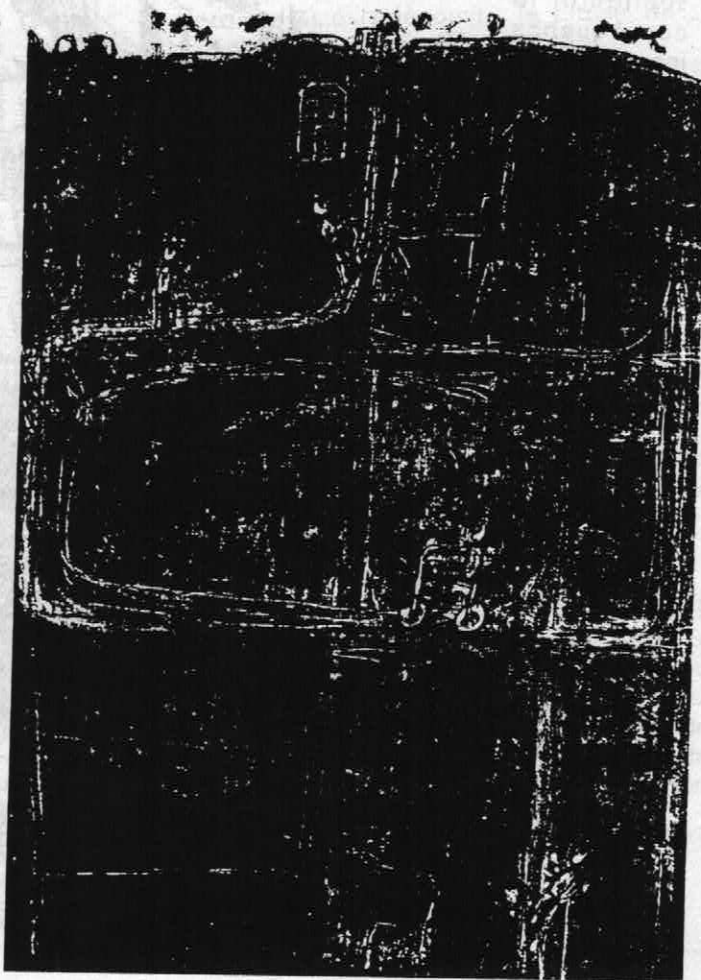
On en prend pour 20 ans et les aménageurs et décideurs opposent ce document aux projets qui les dérangent. Alors autant aller émettre votre avis dans votre commune ou au 1 rue du Ballon (CUDL).

## ON NOUS ECRIT

*Coup de Gueule*  
Claudia RENAU s'insurge contre les publicités pour automobile dénigrant les autres moyens de transport. Au pilori, un crédit automobile vanté pendant qu'une jeune fille attend désespérément son bus; Rent-a-car qui met en scène un garçon avec pincès-à-vélo qui du coup n'arrive pas à draguer une fille; enfin la Clio de Renault qui montre la voie de la

réussite sociale en Chine : la voiture opposée au trafic cycliste. T'as raison Claudia, et merci à Télérama d'avoir publié ta lettre.

*Vacances qui roulent* Pierre DELIOUR décrit ses vacances en vélo de Coudekerque-Branche à Bâle en vélo, en passant par Domrémy, Vaucouleurs, les collines de Lorraine et de la Meuse (c'est un peu dur mais on y arrive), Huningue. Retour par Strasbourg, Verdun, Charleville, St Amand. Total 1700 km. Précision : Pierre est un abbé (avec un prénom pareil...). Bravo Mr l'abbé



# DE LA COHERENCE

Lorsque nous intervenons auprès de la Mairie ou de la CUDL pour que des aménagements soient réalisés, il nous est souvent répondu que l'on ne peut pas le faire tant qu'il n'existe pas de plan cohérent. Par un courrier récent,

Didier CALONNE soulignait la conséquence inconséquente de cette politique de l'attente : la rue Faidherbe vient d'être refaite (à double-sens maintenant) et rien n'a été prévu pour le vélo. Alors qu'il aurait été simple et pragmatique de créer à cette occasion une bande cyclable (1).

Face à cette situation, nous nous proposons de réaliser un plan lillois (2) et de leur communiquer. Nous sollicitons vos propositions concrètes et réflexions diverses pour une meilleure circulation vélo à Lille (3). Ceci pourrait comprendre :

- remise en état des pistes ou bandes existantes

- créations de bandes cyclables (ex: sur les grands axes comme le bd de la Liberté)

- trottoirs cyclables (ex: av, Oscar Lambret jusqu'à la place de Verdun)

- contre-sens cyclistes (ex: rue E.

Delesalle pour faciliter l'accès à la bibliothèque municipale)

- couloir mixte vélo-bus (ex: rue du Molinel avant d'arriver à la gare)

- existence de points noirs (ex: carrefour des Postes)

Merci d'avance.

V. Fafeur

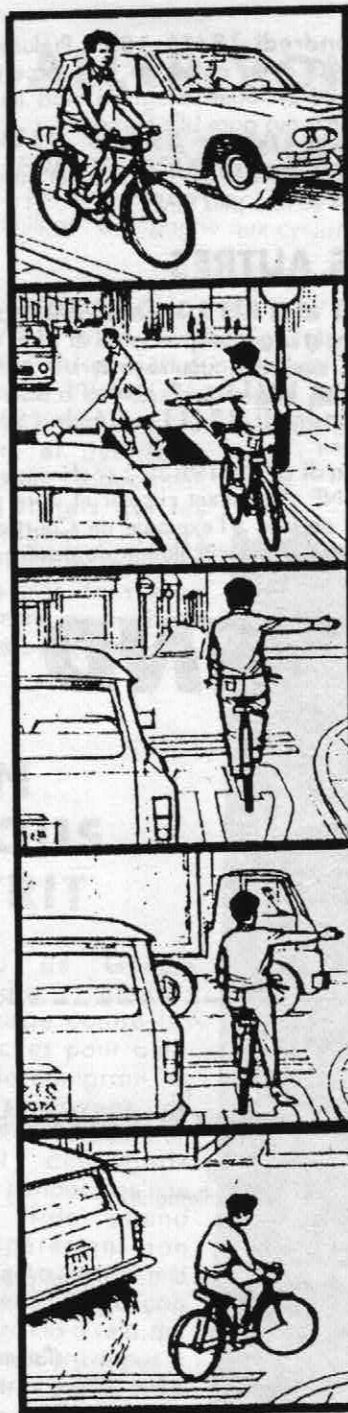
(1) ça devrait finalement être fait mais on peut citer d'autres aménagements où il est maintenant trop tard comme l'avenue Marx



Dormoy à Lille

(2) ou de le préciser car un énorme travail a déjà été effectué dans le cadre de l'étude Lillavélo

(3) et si vous avez des idées sur d'autres villes, n'hésitez pas à nous les communiquer.



# VELO ECOLE

Pour la première fois en France, une vélo-école a été lancée à LILLE en 94. Et c'est l'ADAV qui est à l'origine de cette initiative.

Craignant les dangers de la circulation, nombreux sont ceux qui hésitent à utiliser leur vélo en ville. L'ADAV souhaite aider tous les cyclistes potentiels à vaincre cette crainte et à redécouvrir le plaisir de se déplacer en ville à vélo.

Les instructeurs de l'ADAV sont donc à votre disposition pour un stage théorique (rappel des grands principes du code de la route), et pratique (exercices sur le terrain), avec en dernier lieu un exercice d'immersion dans la circulation.

Venez donc nous rejoindre si vous le souhaitez le dernier samedi de chaque mois ; si vous ne disposez pas actuellement de vélo, vous pourrez en louer un sur place à l'ADAV. Nous vous demandons de vous inscrire (et le cas échéant de réserver votre vélo) au plus tard le lundi précédant le cours (**samedi 29/10 après-midi et 26/11 matin**)

Rendez-vous donc à l'ADAV, Maison de la nature et de l'environnement 23 rue Gosselet 59000 LILLE. Si vous désirez nous poser des questions supplémentaires ou vous inscrire, n'hésitez pas à nous joindre au 20 86 17 25 (répondeur en dehors des heures de permanence). Nous nous ferons un plaisir de vous informer en détail.

# SUR L'AGENDA

- **vendredi 18/11 18h** : Prélude musical à l'AG avec concerto de sonnettes pour bandes cyclables allegretto mais impatiento, rendez-vous gare Lille Europe.
- **lundi 5/12** : C.A.
- **lundi 2/1/95** : on se remet du réveil, le CA se fera plus tard .

## L'ADAV

- **samedi 29/10 après-midi** : vélo-école (la prochaine est prévue le 26/11 matin)
- **lundi 7/11 18h30** : C.A. ouvert aux adhérents avec en particulier la préparation du :
- **vendredi 18/11 19h** : **A.G. annuelle**, présentation du Palmarès n°3, rapport moral, rapport financier, élection du C.A. (et certainement réunion dans la foulée pour élection du bureau) ...

## LES AUTRES

- **10 et 11/11** voyage à Strasbourg et Fribourg organisé par la MNE dans le cadre de "Circulez, y'a tout à revoir!..."
- **12 et 13/11** : AG FNAUT à Dôle
- **vendredi 18/11** : CA de "59 rue de l'Avenir"
- **mardi 6/12 19h30** : conférence-débat à la MNE, "comment circuler et vivre paisiblement en ville : l'exemple de Courtrai" avec l'échevin de la circulation de cette belle ville belge.

# L'ADAV VEND

- DES ECARTEURS DE DANGER : 30F
- DES CATARQUES : 18F LES DEUX
- DES VELOS FLUOS EN BROCHE : 5F
- DES ANTIVOIS EN U : 220F
- L'ETUDE LILLAVELO REALISEE PAR L'ADAV POUR L'OCE
- ADHERENTS : 110F • NON ADHERENTS 350F

## L'ADAV LOUE DES VELOS

- ADHERENTS : 10F PAR JOUR, 50F PAR SEMAINE
- NON ADHERENTS : 50 F PAR JOUR

## BULLETIN D'ADHESION

- J'adhère à l'Association droit Au Vélo et verse la somme de ... f  
(membre actif 60f en 94, 30f pour chômeurs et étudiants, 100f pour les couples, membre de soutien à partir de 100f)
- Je soutiens l'ADAV par un don de ... f et demande un reçu fiscal
  - Je désire participer aux activités de l'association (préciser éventuellement)  
le désire seulement recevoir *L'Heurovélo* et verse 40f (1)

Mme, Mlle, Mr ..... (Nom, prénom)  
Adresse.....  
Code postal ..... Ville.....  
Profession ..... Age ..... (facultatifs)  
Date ..... Signature :

Chèques à l'ordre de ADAV 23 rue gosselet Lille 59000 (1) rayer la ou les mentions inutiles



# LA RUBRIQUE DE JEAN PIERRE

## de l'obstination

L'obstination a fini par payer : les demandes de l'ADAV, le plus souvent relayées par les maires des communes concernées, ont abouti à l'aménagement de ronds-points (notamment à Bondues) et à la création de pistes ou bandes cyclables sur le tronçon Hallennes-Lomme via Englos. L'ensemble est correctement conçu et permet de rouler en sécurité sur 2 x 3 kms (c'est mieux que rien). On peut regretter que "les maniaques de la bordure" aient encore sévi aux dépens de nos roues. Par ailleurs, sous le prétexte d'une "sécurité accrue", les cyclistes sont comme ailleurs contraints de rallonger leur parcours ou de s'arrêter pour céder le passage à sa majesté automobile. En revanche, le bilan s'est avéré largement positif en ce qui concerne la capacité des ingénieurs de la DDE à dialoguer avec nous et à prendre en compte nos propositions. Un grand merci à M. Carot et à M. Waterloo.

## 1500 km de pistes cyclables en plus

Grâce à un accord passé entre la Région et les Voies Navigables de France, les chemins de halage peuvent être empruntés en toute légalité par les cyclistes mais aussi par les piétons. Des aménagements sont même prévus pour nous faciliter la vie.

## un milliard (de centimes) pour les vélos

Le Conseil Général a voté un budget vélo de 10 millions de francs pour l'année 94. La grande consultation qui avait fait savoir que 37% des nordistes mettaient dans leurs deux premiers voeux la création de pistes cyclables a fait effet. A court terme, une piste cyclable reliant Beaucamps Ligny à Fournes en Weppes est prévue ... parce que les cyclistes persistent à emprunter cet axe bien qu'il soit dangereux! Il reste beaucoup à faire vu le classement du Nord en matière de vélo (voir "En bref")

## La coupe est pleine!

Le centre social du Parc organise chaque année une course d'engins à propulsion humaine : "Les quatre heures haubourdinoises". L'ADAV était représentée avec son TGV (Très Grand Vélo) constitué de trois remorques attachées à un tandem. Histoire d'inverser les rôles, la dernière remorque transportait une voiture.

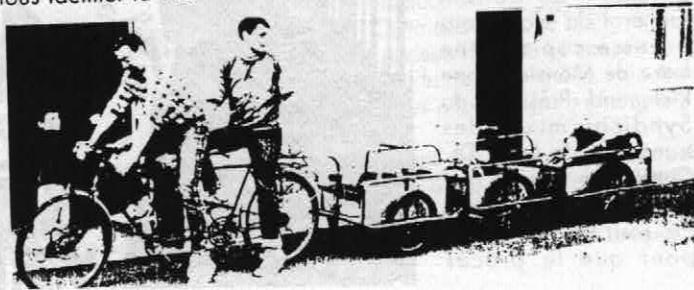
Cette participation nous a valu pour la deuxième année consécutive le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie "humour-gag-convivialité".

Le même centre social organise du 31/10 au 4/11 son 5<sup>ème</sup> raid VTT dans le département. Pour tout renseignement, contactez Henri Haltz au 20 07 26 42.

## (Courte) lettre aux aménageurs

En collaboration avec les Maires des petits villages comme Englos, Erquinghem le sec, Beaucamps Ligny..., vous vous efforcez de réduire la vitesse des voitures en agglomération. Pour ce faire, vous n'envisagez qu'une solution : la pose de terre-plein centraux. Ceux-ci obligent certes les automobilistes à ralentir mais constituent autant de pièges à cyclistes. Pourquoi ne rétrécissez-vous pas les voies par la droite en créant des pistes ou bandes cyclables?

J.P. Verhille



# Le vélo, objet dangereux et incommodant !

Le 6 décembre 1993, vers 13 h 30, Véronique C. rentre chez elle aux Bois-Blancs à vélo, quand celui-ci crève. Elle décide alors de rentrer en métro, avec son vélo à la main (c'est une heure creuse dans le sens Gare-St Philibert). Arrivée Porte des Postes, elle se fait interpellé par un contrôleur de Transpole qui lui dresse un procès-verbal de 395 francs pour "entrée dans une voiture de chemin de fer avec un objet dangereux ou incommodant" (sic!).

De recours gracieux en réponse négative du chef du contentieux ("simple bon sens", paraît-il), l'ardoise s'élève en juillet 94 à 2500 francs d'amende forfaitaire majorée. Véronique C. a demandé l'intervention de Monsieur Pierre Mauroy, de Mme Marie Christine Blandin, de Monsieur Jacques Donnay, et de l'ADAV qui est intervenu auprès des intéressés. Où en est-on aujourd'hui ? Le Conseil Général, le Conseil Régional et la C.U.D.L. ont répondu positivement et se sont adressés à Mr LANCELOT, Directeur Général de Transpole. B. Masset, directeur de Cabinet

du Président de la CUDL nous fait savoir le 14 octobre que le Directeur Général de Transpole maintient sa position. En revanche, M. Larcanché, vice-président du Conseil Général du Nord nous adresse copie d'une lettre de Monsieur Jean Richmond, Président du Syndicat mixte des transports de la CUDL. Cette lettre indique que M. Richmond intervient ce jour (7 octobre) pour que le procès

verbal dressé à l'encontre de Mlle C. soit annulé.

Espérons donc que le vrai "bon sens" l'emportera. On a du mal à comprendre l'argument juridique qui fait que le transport d'une bicyclette est autorisé dans les rames des trains régionaux et considéré comme dangereux dans le métro lillois. Même dans le RER à Paris, il est possible de transporter son vélo (sauf aux heures de pointe bien sûr). Quand donc Transpole cessera de considérer le vélo comme un ennemi des transports en commun ?

Signalons qu'aussi bien Marie-Christine BLANDIN pour la Région que Pierre MAUROY pour la CUDL ont relayé à cette occasion notre demande de révision du règlement sur la question des bicyclettes.

Pour l'anecdote, lors du Congrès des Villes Cyclables qui s'est tenu la semaine dernière, un Adjoint au Maire de Rennes expliquait que l'avantage du Val (que la municipalité essaie de réaliser là-bas), c'est qu'on pourrait y transporter son vélo !

D.P.-D.C.



# T.G.V.

Des photos et une chanson valent mieux qu'un long article. La TGV du 11 juin 94 a été un succès. On a revendiqué et on s'est amusé. Il y a une photo page 2, une autre page 10 (action métro) et, enfin, une sur cette page où vous verrez peut-être. A la prochaine (certainement le 4 juin 95, journée du vélo en France)



## La révolution passera par le vélo

La révolution passera par le vélo  
Camarade  
Ah la bicyclette !  
Elle te permet d'aller  
Cinq fois plus vite que le piéton,  
Tu dépenses cinq fois moins d'énergie,  
Et tu vas cinq fois plus loin,  
En vérité je te le dis camarade,  
La révolution passera par le vélo.

S'coup ci ça va daller,  
El vi monde va squetter,  
Tertous tertous inchenne  
No Dallons l'fait petter

Traduction  
*Cette fois-ci ça va aller,  
Le vieux monde va casser,  
Tout le monde, tout le monde ensemble.  
Nous allons le faire changer*

Extrait de "Julos écrit pour vous", ce texte nous a été envoyé par Julos Beaucarne, avec ses regrets de ne pouvoir participer à notre TGV du 11 juin dernier

**L'Heurovélo**, journal détaillé, est édité  
par l'Association Droit au Vélo (ADAV),  
23 rue Gosselet, 59000 Lille.  
Tél. 20 86 17 25 ou MNE, 20 52 12 02.  
Trimestriel, 7 F le numéro.

N°9, hiver 1993

Dir. de publication : Didier Calonne.  
CPPAP en cours.

ISSN en cours. Imp. par nos soins.  
Equipe de rédaction : Christophe Douillez,  
Françoise Collin, Philippe Delrue, Jean-  
Pierre Verhille.  
Maquette : Florence Chiche

## S O M M A I R E

Edito .....	p. 1-2
Elle roule au paradis .....	p. 2
Forum Furet-Fnac .....	p. 3
En bref .....	p. 4-5
De la cohérence .....	p. 6
Vélo Ecole .....	p. 7
Sur l'agenda .....	p. 8
L'ADAV vend .....	p. 8
La rubrique de Jean-Pierre .....	p. 9
Le Vélo, objet danggereux et incommodant ! .....	p. 10
TGV .....	p. 11